

Éditorial

Antoine Magnier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/3548>

DOI : [10.4000/travailemloi.3548](https://doi.org/10.4000/travailemloi.3548)

ISSN : 1775-416X

Éditeur

DARES - Ministère du Travail

Édition imprimée

Date de publication : 5 juin 2009

Pagination : 9

ISSN : 0224-4365

Référence électronique

Antoine Magnier, « Éditorial », *Travail et Emploi* [En ligne], 118 | avril-juin 2009, mis en ligne le 05 juin 2011, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/3548> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/travailemloi.3548>

Éditorial

La revue *Travail et Emploi*, créée en juin 1979, diffuse depuis trente ans les contributions de chercheurs sur le champ du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, dans une approche pluridisciplinaire.

L'ancrage scientifique de la revue a été amorcé dès 1986 par la mise en place d'un comité de rédaction multidisciplinaire composé de chercheurs, d'enseignants du supérieur et de représentants de l'administration, dont les réunions collégiales trimestrielles ont renforcé au fil des ans l'objectivité et la qualité scientifique des publications. *Travail et Emploi* est ainsi reconnue par le CNRS (section 37) et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES); *Travail et Emploi* est également indexée au *Journal of Economic Literature* (JEL) et dans la banque de données d'*Elsevier*.

Dans le prolongement de cette tendance, j'ai souhaité renforcer l'ancrage scientifique de *Travail et Emploi* en mettant en place un nouveau mode de son fonctionnement. La rédaction de *Travail et Emploi* s'articulera désormais autour de trois niveaux principaux : le comité de rédaction, réunissant un rédacteur en chef et cinq rédacteurs associés, le secrétariat général de la rédaction et la direction de la publication. Le comité de rédaction de la revue s'appuiera en outre de manière systématique sur des rapporteurs externes pour évaluer les projets d'articles qui lui seront soumis et bénéficiera d'échanges réguliers avec le conseil scientifique de la mission « travail et emploi ».

J'ai demandé à Pierre Ralle, administrateur hors classe de l'Insee, professeur associé d'économie à l'université Paris-Dauphine et actuel directeur du Centre d'études de l'emploi, d'assumer la rédaction en chef de la revue. Celui-ci a bien voulu accepter cette mission. Il constitue actuellement le nouveau comité de rédaction, et s'entourera ainsi de cinq rédacteurs associés, émanant de différentes disciplines, en sorte de maintenir la pluridisciplinarité de la revue.

Le nouveau comité de rédaction travaillera « au fil de l'eau », les décisions de publication étant prises par le rédacteur en chef et les cinq rédacteurs associés. Leur décision s'appuiera sur le jugement de plusieurs rapporteurs extérieurs au comité de rédaction.

Le rédacteur en chef, les cinq rédacteurs associés, le secrétaire général de la rédaction et le directeur de la publication se réuniront une fois par an pour dresser le bilan de l'année écoulée et proposer des orientations sur les évolutions possibles de la revue, sa politique éditoriale, les thèmes à privilégier et d'éventuelles manifestations à organiser. Ce bilan et les propositions d'évolution seront présentés et soumis à l'avis du conseil scientifique de la mission « travail et emploi ».

La vocation de la revue est et reste de publier des articles rigoureux scientifiquement sur des sujets intéressant les ministères en charge du travail et de l'emploi. Je suis convaincu que le nouveau fonctionnement de *Travail et Emploi* permettra d'améliorer encore la qualité et la diversité des articles qui lui seront soumis et qui seront publiés.

Antoine Magnier
Directeur de la publication